



## **Mandat pancanadien pour le Cégep de l'Outaouais**

Article mis en ligne le 21 janvier 2010 à 17:41

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

**Le Cégep de l'Outaouais a été mandaté pour un important projet d'intégration au marché du travail de la clientèle immigrante par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC).**

L'objectif principal est de développer un outil bilingue axé sur les compétences essentielles à l'intégration au marché du travail de la clientèle immigrante et qui sera disponible pour tous les établissements d'enseignement, membres de l'ACCC. Il sera élaboré par la Direction de la formation continue, du développement et des services internationaux, en collaboration avec l'entreprise d'entraînement O'Bois International et validé auprès de la clientèle visée par quatre cégeps partenaires.

«L'intégration du marché du travail et la compréhension de la culture nord-américaine de ce milieu sont des éléments primordiaux pour les immigrants qui arrivent au Canada, soutient la directrice générale du Cégep de l'Outaouais, Marielle Poirier. Ces outils sont donc développés afin que ces personnes puissent intégrer un poste et être à l'aise dans leur environnement de travail.»

Le Cégep de l'Outaouais a obtenu une subvention de 40 000 \$, à titre de «collège leader», pour ce projet. Il sera appuyé par quatre cégeps partenaires soit le Collège Gérald Godin, le Cégep St-Jean-Sur-Richelieu, le Cégep de Sainte-Foy ainsi que Douglas College, situé en Colombie-Britannique.

Le projet débute en janvier avec l'élaboration de l'inventaire des préoccupations des partenaires. Deux phases de validation des outils seront orchestrées entre avril et septembre auprès de la clientèle afin d'élaborer un guide et présenter les résultats à l'ACCC à la fin de l'année 2010.

Rappelons qu'il s'agit d'un second projet confié au Cégep de l'Outaouais par l'ACCC. Le premier avait permis l'élaboration d'un cahier personnalisé permettant aux employés de Centraide Outaouais de s'auto-évaluer et d'identifier leurs compétences professionnelles, et aux administrateurs de planifier les investissements en développement des ressources humaines.